

## ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE LANGUES LITTERATURES ET CULTURES ETRANGERES LLCE ANGLAIS

### 1. Principes et objectifs

#### ➤ Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit préparer les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur, en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, en les initiant à l'autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique. L'enseignement de spécialité prépare à l'enseignement supérieur mais ne vise pas les mêmes objectifs qu'un enseignement universitaire : il prépare aux contenus et aux méthodes de celui-ci mais les adapte à un public de lycéens. Il ne s'adresse pas uniquement aux élèves ayant un excellent niveau de compétence mais offre suffisamment d'espace de différenciation pour permettre à chaque élève de progresser.

Cet enseignement, par une exploration approfondie, cherche à augmenter l'exposition des élèves à la langue étudiée afin qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de la culture associée. Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international élargi.

Le travail **de** la langue et **sur** la langue, effectué en situation, est au cœur de cet enseignement. Il est envisagé dans son articulation avec l'étude des objets littéraires et culturels concernés. La langue écrite et orale est travaillée sous tous ses aspects (phonologie, lexicque, grammaire) et dans toutes les activités langagières (réception, production, interaction et médiation) afin que les élèves soient entraînés à communiquer et puissent approfondir et nuancer leurs connaissances et leurs compétences. Une initiation ponctuelle à la traduction permet aux élèves de réfléchir sur les différents systèmes linguistiques.

Les élèves qui font le choix de suivre l'enseignement de langues, littératures et cultures étrangères commencent dès la classe de première à circuler en autonomie à travers tous types de supports et doivent atteindre à la fin de l'année de terminale une bonne maîtrise de la langue, à la fois orale et écrite (*niveau attendu en fin de première : B2 (fin de terminale : B2 /C1 en réception)*).

Le volume horaire dédié à l'enseignement de spécialité (4 heures en première, 6 heures en terminale) offre la possibilité d'un travail linguistique approfondi, organisé autour de l'ensemble des activités langagières et selon une démarche progressive en cours d'année et en cours de cycle.

Le cours de LLCE est un lieu d'approfondissement et d'élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle des pays anglophones.

#### ➤ Développer le goût de lire

L'enseignement de spécialité vise à favoriser le goût de lire en langue étrangère des œuvres dans leur intégralité de manière progressive et guidée.

La lecture recommandée d'œuvres intégrales s'accompagne de la lecture d'extraits significatifs d'autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l'aire culturelle et linguistique étudiée. Des textes contemporains et faciles d'accès, qu'il s'agisse d'œuvres intégrales ou d'extraits, peuvent dans ce cadre être proposés à côté de textes classiques. Tous les genres littéraires trouvent leur place



: théâtre, poésie ou prose dans les différentes formes qu'elle peut prendre (roman, nouvelle, conte, journal, autobiographie, etc.).

En 1ère, 2 œuvres intégrales seront étudiées. En terminale, 2 autres livres seront au programme ainsi qu'une œuvre filmique.

Ces livres ou films sont choisis parmi une liste publiée par le Ministère et renouvelée régulièrement.

## 2. Les thématiques

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en  cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale) , elles-mêmes subdivisées en axes d'étude. Les thématiques proposées (en classe de première :  *Imaginaires*  et  *Rencontres* ) permettent d'aborder un certain nombre de  figures et d'œuvres importantes dans les domaines de la littérature, des arts en général  (peinture, sculpture, architecture, musique ; photographie, cinéma, télévision ; chanson) et de l'histoire des idées.  Artistes, penseurs et œuvres  sont replacés dans leur  contexte historique, politique et social . Des  documents de nature différente  (textes littéraires à dimension philosophique ou politique ; tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, données chiffrées, etc.)  et de périodes différentes  sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures.

L'enseignement de LLCE en anglais introduit les élèves à cette diversité, en approfondissant leurs connaissances sur les mondes britannique et américain ainsi que sur l'Irlande et les pays du Commonwealth. Un sort privilégié est bien entendu réservé à la  littérature à travers ses différents genres  (fiction, théâtre, poésie, autobiographie, essai), ses  déclinaisons  (le récit d'aventure, le roman ou le théâtre social, le roman d'apprentissage, le roman policier, le roman noir ou le roman de science-fiction, la poésie élégiaque, la comédie de mœurs, etc.), ses  différents mouvements  (le roman gothique, le romantisme anglais ou le transcendantalisme américain, etc.), ou  courants  (le modernisme, la littérature postcoloniale, etc.). L'enseignement de spécialité accorde également une place importante aux  autres arts  (peinture, gravure, sculpture, photo, cinéma et séries télévisées, roman graphique, chanson, etc.), à  l'histoire des idées ou à la presse . Tous les documents et supports étudiés sont mis en regard les uns avec les autres et sont replacés dans leur contexte esthétique, intellectuel, historique, politique ou social, afin de donner aux élèves les repères indispensables à leur formation.

## 3. Epreuve du Baccalauréat (en terminale)

➤ Epreuve écrite finale ( *durée : 3 heures 30* )  L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité LLCE.

Elle consiste en la  synthèse d'un dossier documentaire , guidée par deux ou trois questions ou consignes, en 500 mots au moins. Le dossier documentaire est composé de trois documents ou 4 documents, dont au moins un document littéraire et un document iconographique, adossés à l'une des trois thématiques au programme de la classe de Terminale. Cet exercice est noté sur 16 points.

Une deuxième partie consiste en un exercice de traduction d'un passage d'un des textes proposés dans le dossier. Ce travail est noté sur 4 points

Epreuve orale finale ( *durée : 20 minutes- sans préparation* ) : durant les 10 premières minutes l'élève présente un dossier (de 4 à 6 documents) qu'il a lui-même composé et qui porte sur une ou plusieurs thématiques de 1ère et/ou terminale. Les 10 dernières minutes sont consacrées à l'interaction avec l'examineur.